



Siège Social : 13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU COMITE INTERREGIONAL DE L'EST DE LA FFESSM

Le 14 Mai 2011 à TOMBLAINE

Présidence : CH. BERGMANN

Secrétariat de séance : G. CHIRON

PREAMBULE :

CH. BERGMANN remercie les participants de leur présence.

Le point est ensuite fait sur les présences.

Comité directeur

• Présents

BARKATE Léo - BERGMANN Christian - BRUNET GASTON Véronique - CAILLERE Laurent - CHIRON Grégoire - DEPIT Gérard - ERTLE Raymond - GAERTNER Yves - GUILLAUME Louis - KOBLEK René - LAMBINET Michel - NOSAL Christian - ROSENBERGER Guy - SPIHLMANN Josiane - TAESCH Armand - THOMASSIN Marie-Hélène - VASSEUR Gabriel.

• Excusés

DAVID Sylvie - KOBLEK René - LECLERE Philippe - MULLER Anne - SZCZEPANIAK Pascal

• Invités

HEINRICH André, Président d'honneur - Président fondateur du Comité Interrégional Est de la FFESSM. (Absent excusé)

Commissions

APNEE : GAERTNER Yves - **ARCHEOLOGIE** : BRUNET GASTON Véronique - **AUDIOVISUELLE** : BARKATE Léo - **BIOLOGIE** : CRUMIERE Jean Benoît - **HOCKEY** : BURTIN Remi (absent non excusé) - **JURIDIQUE** : HIMBER Vincent - **MEDICALE** : BROUANT Benoît (absent excusé) - **NAP** : AIME Gilles - **NEV** : SCHNEIDER Marc - **ORIENTATION** : KERNEL Annick - **SOUTERRAINE** : CIESIELSKI Lucien (absent excusé) - **TECHNIQUE** : GAUCHET Michel

Conseil Régional Disciplinaire

Président : HIMBER Vincent

Site

SITE INTERNET : LAMBINET Michel

QUORUM :

Le quorum (1/3 au moins de ses membres) est atteint et le Comité peut donc valablement délibérer.

1. APPROBATION DU PV PRECEDENT :

CH.BERGMANN sollicite les questions éventuelles concernant le procès verbal de la réunion du 12 Février 2011 à THILLOIS

Demande de modification :

- Site : « G.VASSEUR reproche au Web master le manque de communication sur le site concernant l'AG du 13 février à THILLOIS)», Michel LAMBINET souhaite qu'il soit précisé qu'on ne lui a pas communiqué d'information à mettre sur le site à ce sujet.

Audiovisuelle : «Organisation de la Fête Européenne de l'Image S/Marine et de l'Environnement ... » Précision : ce n'est pas la Commission audiovisuelle Est qui organise la Fête Européenne de l'Image, c'est une association distincte, le CIR a voté une subvention pour cette manifestation de 3.500 €. Ch. BERGMANN demande un bilan financier de la manifestation pour justifier la dotation de 3.500 €

Apnée : Précision : Olivia FRICKLER fait partie de la commission nationale, elle a pris la présidence par intérim de la Commission Nationale Apnée lors d'une réunion au salon de la plongée

Michel GAUCHET :

Technique : Michel GAUCHET souhaite que l'on précise compte tenu des efforts consentis par la CTR sur le budget 2011, « le CIR s'engage à procéder à un déblocage de fond complémentaire, sur justificatif, en cas de dépassement de budget ».

Décision : Le PV est ainsi modifié est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. COURRIERS DIVERS, ACTIONS ET INFORMATIONS EN COURS

- Présentation de statistiques fédérales : informations transmises par la FFESSM.

- Courrier émanant du Syndicat Mixte du Lac de KRUTH-WILDENSTEIN concernant le retrait des poubelles de ce fait il est demandé aux licenciés des clubs de plongée de ne pas abandonner sur place ou sur les parkings les déchets mais de les ramener chez eux. Ce courrier sera diffusé dans Info Est.

- Invitation au 40^{ème} anniversaire du Club Subaquatique Lunévillois, pour cette manifestation le Comité Interrégional EST sera représenté par PH. LECLERE vice-président.

- SCA : très forte augmentation de la création de SCA cette année, 4 nouvelles SCA soit maintenant 5 SCA dans notre CIR EST.

Rappel important la FFESSM doit aviser le CIR EST concernant la création d'une nouvelle SCA, nous avons 15 j pour valider la conformité de cette SCA, si dans ce délai nous émettons une réserve nous avons deux mois pour justifier celle-ci.

R.ERTLE souhaite être informé des nouvelles créations de SCA au moment où le CIR EST est avisé par la FFESSM pour avis.

- Courrier concernant le reversement des cotisations des clubs vers CIR 179 clubs.

2 clubs seront résiliés Club ST MIEL 06 55 0083, CLUB DE HOBBI 06 67 247

- Point des clubs de moins de 11 licenciés, L GUILLAUME envoie la liste à G CHIRON qui appliquera la procédure afin de valider le nombre exact des licenciés.

- Verrouillage par L GUILLAUME des Clubs pour nous paiement : Ch. BERGMANN souhaite recevoir en copie les échanges de mail entre Louis Guillaume et les clubs débiteur et être avisé de la décision du blocage des comptes licences des clubs. Dans le cadre de cette procédure, copie du duplicata de facture sera faite à Ch. BERGMANN, G. ROSENBERGER, G. CHIRON.

En général les clubs règlent régulièrement les cotisations fédérales, mais nous rappelons aux clubs que le paiement doit être fait sous 30 jours, sinon envoi d'un rappel pour nouveau délai

de 30 jours si non respect de ce nouveau délai, le compte licence de ce club sera verrouillé, les représentants des clubs doivent prévenir le CIR en cas de problèmes.

G. CHIRON prendra contact avec les clubs qui n'ont pas effectué le règlement dans les délais impartis et rédigera un « Rappel des conditions de règlement des licences » qui sera publié dans Info Est.

- Le nombre de licenciés en 2010 reste stable, même niveau que pour 2009.

- L. CIESIELSKI

1. Propose une refonte de la présentation des articles dans Info Est, ses observations, réflexions et propositions ont été soumises à Ch. Bergmann et J. Spihlmann.
2. demande de mettre en place une enquête sur les postes l'oxygénothérapie.

- Mise à la disposition d'un local à la Maison des Sports de Lorraine à TOMBLAINE : le Comité Interrégional dispose d'une petite salle, environ 10 m², il faudra l'équiper en mobilier de bureau afin que celle-ci soit fonctionnelle. Elle pourra servir également pour remiser les archives du CIR. Les clés de cette salle ont été confiées à G. ROSENBERGER. Le comité aura à payer des frais d'occupation des lieux.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

3. POINT SUR LES COMMISSIONS :

CH BERGMANN rappelle aux Présidents des commissions qu'il faut solliciter la participation de représentants des instances fédérales régionales ou nationales à toutes les manifestations, compétitions ou championnats, c'est une demande express du niveau national.

L.CAILLIERE rappelle qu'au niveau national les calendriers sont présentés en début de saison pour demander la présence des membres du CDN

L.CAILLIERE précise que pour les Commissions Culturelles les brevets changeront de dénomination, ce sera également le cas pour les cadres qui ne pourront plus porter le nom de moniteur. Ces changements sont en cours de validation, la réunion du CDN qui aura lieu le 17 juin 2011 devrait entériner les nouvelles appellations.

NAGE AVEC PALME

G. AIME

2^{ème} partie de saison :

Stages, Compétitions dont certaines sur des régions qui étaient non actives, ex en Alsace. Formation des cadres Initiateurs, problème sur la partie secourisme car les candidats ne se forment pas dans les délais.

Problème en 2011 : les piscines deviennent payantes : exemple : Reims 2.000 € pour un après-midi. Problème connu par notre siège fédéral et qui travaille sur cette problématique. Projet : coupe de France à Sélestat – Club de Montbéliard : championnat juniors 2012

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

Problème du 1 mai 2011 : G VASSEUR pose la question à G.AIME concernant un changement de dernière minute sur la descente de marne du 1er mai, où cette manifestation devait servir de sélection aux championnats de France de grands fond inscrite au calendrier national depuis novembre 2010 et pourquoi a-t-il décidé sans prévenir, que celle-ci serait faite sur la manifestation organisé par le CD 67 sur la gravière du Fort le 8 mai ?

Réponse de G.AIME : la réunion de rentrée début octobre de la commission nationale avait modifié le calendrier N + 1, Absence à la réunion de Colette RIONDY, la date aurait été

changée lors de cette réunion. De plus le problème de la compétition de longue distance est le manque des nageurs en piscine tout au long de la saison, comment peut-on se préparer à un championnat sans ces compétitions en piscine qui sont en lien avec les stages.

G. DEPIT rappelle que vis-à-vis des sponsors notre crédibilité est mise en cause et réaction des clubs présents

G. VASSEUR demande à G. AIME de se mettre en rapport avec la Présidente du CD 51

A. KERNEL a reçue également des réclamations.

G. AIME s'excuse de ces dysfonctionnements.

CH. BERGMANN rappelle qu'il s'agit d'un problème de communication.

SOUTERRAINE

L. CIESIELSKI remplacé par L CAILLERE

Stage découverte à Chatillon sur Seine 9 inscrits mais après les vacances 5 participants, mais de qualité.

Prochain stage : 25 juin

Expédition en juillet

Stage découverte en septembre

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

AUDIOVISUELLE

L.BARKATE

Commission : 5 manifestations avec 10 photographes présents en moyenne, 1 manifestation annulée mais transformée en rencontre photographie.

Prochains stages photographies en Juin 2011 et Novembre 2011.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

Information :

Fête Européenne de l'Image S/Marine et de l'Environnement : Très belle réussite.

La Projection par l'inventeur de l'épave de ST EXPURY et le débat qui a suivi la projection a été un véritable succès, 250 élèves ont participé à la Fête Européenne de l'Image en 2011

Date de la prochaine Fête Européenne : du 8 au 12 février 2012

BIOLOGIE

CRUMIERE Jean Benoît

Les cursus ont été modifiés, intégration de la compétence environnement, depuis le début d'année la formation des cadres techniques actifs a été réalisée pour insérer cette nouvelle compétence.

La Commission BIO de Moselle, qui fonctionne depuis 1 année, souhaite avancer dans les formations. 15 participants très enthousiasmés et respect des règles de protection de l'environnement

La commission BIO du CODEP 90 organise des sensibilisations des jeunes sur plan d'eau en eau douce

Problème pour remplir les stages en eau douce du fait d'un problème de communication et de diffusion de l'information dans les clubs.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

ARCHEOLOGIE

BRUNET GASTON Véronique

2011 un retard administratif important (DRASME) a été pris de ce fait moins d'activité, problème de déblocage de fonds.

Un colloque a été organisé par la ligue de Franche Comté,

Projet : réalisation d'un ponton : investissement à prévoir 2.800.- € HT ainsi que l'acquisition d'une suceuse 530 € - Montage du dossier avec l'aide de G. DEPIT.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

Demande d'investissement pour un ponton 2 800 € HT, une suceuse 530 € HT soit 4066 € TTC cet achat est non dissociable, la commission se doit de faire un dossier complet afin d'obtenir d'autres possibilités de financements.

Si nécessité absolue, le CIR peut financer le projet, avant remboursement partiel. G DEPIT se charge de monter le dossier avec V BRUNET GASTON

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents sur cette procédure de financement.

ORIENTATION

A. KERNEL

Le championnat du centre a été annulé afin de respecter les budgets
Les 12 et 13 juin 2011 championnat régional, J SPIHLMANN représentera le CIR Est
Acquisition d'un équipement d'oxygénothérapie : contrat de 5 ans
Interclubs à PLOBSHEIM les 2 juillet et 20 août 2011.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

MEDICALE

BROUANT Benoît excusé

HOCKEY SUB

BURTIN Rémi absent

APNEE

Y.GAERTNER puis remplacé par M LAMBINET

Rappel du fonctionnement par CH BERGMANN.

Y GAERTNER rappelle le pourquoi de sa nomination, depuis cette nomination la commission fonctionne plus que correctement. De ce fait Y GAERTNER demande à prendre du recul, afin de pouvoir prendre plus d'activités au niveau CTR.

Compte tenu du fonctionnement très encourageant, Y GAERTNER demande son remplacement par M LAMBINET

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

M LAMBINET prend la parole pour informé le Comité Directeur des formations des moniteurs 1^{er} degré en juin et 2^{ème} degrés en octobre. Compte tenu de la réduction du budget de fonctionnement la commission a décidé la suppression des remboursements des frais concernant le déplacement des juges.

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

TECHNIQUE

M GAUCHET

Stage de NIOLON fin mai 75 présents de ce fait le stage est complet.
Harmonisation de la participation des cadres lors des différents stages

Disposition pour les moniteurs :

Maintien : des remboursements concernant les frais kilométriques

Suppression : indemnisation concernant l'amortissement du matériel

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

NAGE EN EAUX VIVES

M. SCHNEIDER

Stage lors des vacances de pâques, formation en cours sans problème.

Problème d'eau du fait des conditions climatiques, préjudiciables pour les activités de la commission.

Information concernant la possibilité que l'activité Nage en Eaux Vives soit intégrée à la Fédération de Canoë Kayak et non plus à la FFESSM ;

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

JURIDIQUE

V HIMBER

La commission a travaillé sur la création de la Ligue d'Alsace.

Participation avec Le groupe de travail sur la modification du mode de scrutin concernant l'élection du Comité Directeur

Décision : le Comité prend acte de ces actions et remercie l'intervenant

4. POINT DU SECRETARIAT GENERAL

G. CHIRON précise qu'il n'a pas de points particuliers à aborder,

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

5. SITE

CH. BERGMANN s'interroge sur la disponibilité du web master (M. LAMBINET). Est-il disponible avec tous ses engagements ? De ce fait CH BERGMANN demande si une personne peut reprendre la fonction de webmaster afin que le fonctionnement du site soit optimal.

M. LAMBINET rappelle sa réactivité vis-à-vis des demandes mais il précise le manque d'informations des différents participants pour améliorer le site. CH. BERGMANN lui rappelle qu'il lui avait demandé il y a quelques mois de mettre en place des adresses mail pour les membres du Comité Directeur et Président de commission sous la forme « prénom.nom@ffessm-est.fr » et qu'il s'était engagé à mettre en place une possibilité d'accès au site internet, en particulier pour les Présidents de commission, pour alimenter leur rubrique, cela n'a pas pu être fait. Contact a été pris le 13 mai 2011 avec F. ALIN, il a donné son accord pour réfléchir à un mode de fonctionnement. CH. BERGMANN propose F. ALIN, cette proposition n'est pas retenue par le Comité Directeur.

L. CAILLERE pose le problème d'accès au site et qui possède un mot de passe ?

Dans les six mois M LAMBINET créera des mots de passes et ainsi permettre aux personnes habilitées d'agréments le site.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

6. POINT DE LA TRESORERIE GENERALE

G ROSENBERGER réclame les factures à certains présidents des commissions car depuis la mise en place des avances, G ROSENBERGER ne reçoit plus les justificatifs régulièrement. G ROSENBERGER n'a pas non plus reçu les nouveaux budgets prévisionnels 2011 des commissions depuis la dernière réunion de THILLOIS.

G. ROSENBERGER expose sa proposition de planning pour la préparation du budget 2012 :

- 8 octobre 2011, prochaine réunion du Comité Directeur, G ROSENBERGER connaîtra le nombre des licenciés de ce fait il pourra évaluer la subvention, ce qui nous permettra une meilleure réflexion sur l'orientation à prendre puis contact avec les présidents de commissions sur les actions prépondérantes et objectifs pour fin octobre.

- 26 novembre 2011, de 9 à 17 H réunion entre G ROSENBERGER, des membres du Bureau Directeur, les responsables des demandes CNDS et les présidents des commissions pour finaliser les budgets prévisionnels.

CNDS : point sur les dossiers déposés

G.DEPIT propose également de faire le 26 novembre 2011 une réunion de préparation des dossiers CNDS.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

7. COTISATION CLUB

CH BERGMAN, rappelle que les clubs du CIR ne versent pas de cotisation au CIR, compte tenu du contexte actuel, il demande la mise en place d'une participation des clubs pour compenser la diminution des subventions. Ce montant ne peut être supérieur à 60 € (montant de la cotisation des clubs à la FFESSM).

CH BERGMANN propose 40 €, met au vote des membres présents :

Résultat du Vote : Pour 11 Contre : 0 Abstention : 3

Décision : Le Comité vote cette démarche 11 voix pour 3 contre des membres présents.

Cette décision sera à faire valider lors de la prochaine assemblée générale de 2012.

8. STATUTS : Modifications sur le mode de scrutin

L. CAILLERE fait le point sur la réflexion du groupe de travail (document en annexe)

CH. BERGMANN précise qu'il ne reste que 2 CIR à ce jour au mode de scrutin uninominal tous les autres sont au scrutin par liste.

L. CAILLERE présente un diaporama listant les avantages et les inconvénients du mode de scrutin par liste. A l'unanimité les membres du groupe de travail ont trouvés plus d'avantages au scrutin de liste par rapport au scrutin uninominal.

Des échanges s'instaurent entre les membres présents sur les avantages et inconvénients de cette modification.

CH. BERGMANN met au vote des membres présents la continuité de la réflexion du groupe de travail sur la rédaction d'un projet de modification de nos statut dans le sens de la mise en place d'un scrutin de liste afin de faire voter cette modification en A.G Extraordinaire :

Résultat du vote : pour 11, contre 1 et abstention 2.

Décision : Le Comité vote cette démarche 11 voix pour, 1 contre et 2 abstentions des membres présents.

La commission de travail continue son travail pour préparer les textes modifiés (Statuts et RI) à présenter lors de la prochaine A.G Extraordinaire.

9. Compétition plongée en piscine :

CH. BERGMANN a été invité au Championnat Départemental de Plongée en Piscine à Nîmes, Il présente les différents exercices ou de jeux qui se déroulent lors de ces manifestations, deux écoles Nordique (compétition surtout pays de l'Est) et Sudiste (ludique surtout en Espagne) intégré à la CMAS.

Ces animations peuvent donner une nouvelle dynamique à notre fédération et augmenter le nombre de nos licenciés, mais attention au coût des piscines.

M.H. THOMASSIN se propose pour travailler avec le groupe de travail concernant le développement sportif

CH. BERGMANN mettra M.H. THOMASSIN en relation avec Bob SEVERIN qui gère le groupe de travail au niveau national.

Une information sera faite à P SCZEPANIAK, chargé de mission du groupe de travail.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

10. CREATION DE LA LIGUE D'ALSACE :

CH.BERGMANN évoque la chronologie de la demande et des obligations pour la création d'une ligue par la lecture des différents mails échangés entre le Président du CODEP67, le Directeur de la Fédération. Il fait également lecture du mail qu'André HEINRICH a souhaité qu'il porte à la connaissance du Comité Directeur. (document en annexe)

Pour l'intérêt et du Comité Interrégional et de l'ensemble des CODEP de l'inter-Région (14) un avis de création d'une ligue d'Alsace ne peut être envisagée sans une réflexion sur la création d'une ligue de Lorraine et d'une ligue Champagne-Ardenne. Dans ce cas, une redéfinition du fonctionnement des CODEP, des ligues et de l'inter-région devra être envisagée et ceci en tenant compte des réorganisations administratives régionales et de la politique fédérale nationale concernant le financement des organes déconcentrés en particulier par les ristournes sur licence.

Une discussion s'instaure entre l'ensemble des membres présents.

Suite aux différents échanges et analyses le comité directeur prend acte de la nécessité de mettre en place une réflexion sur la pertinence d'une création de ligue(s), mais dans le respect des procédures, et ne souhaite pas donner de réponse avant d'avoir associé l'ensemble des CODEP de l'inter-région à cette réflexion ainsi que d'avoir pris connaissance de la position du niveau fédéral national sur les CODEP par rapport aux Ligues.

11. QUESTIONS DIVERSES.

G CHIRON précise qu'aucune question diverse n'a été posée,

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

12. PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion du comité directeur aura lieu le 8 octobre 2011 à 9h00 à TOMBLAINE.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

13. PROCHAINE A G

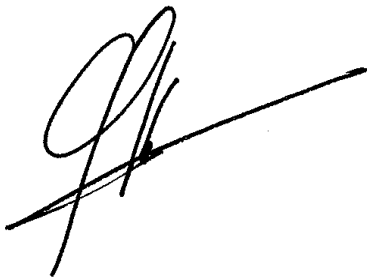
La prochaine A.G aura lieu le 4 et 5 février 2012 soit à BESANCON soit à VITTEL. Le cahier des charges sera transmis aux deux responsables.

Décision : Le Comité en prend acte à l'unanimité des membres présents.

14. CLOTURE

CH.BERGMANN déclare l'ordre du jour épuisé, et remercie chacun de sa participation. Il déclare la réunion close à 13h15.

Le Président du Comité
CH. BERGMANN



Le Secrétaire Général
G. CHIRON

